

de me faire pratiquer tout ce que je devais pratiquer dans la suite, parce que, ayant perdu tant de temps dans ce monde, je n'en devais pas perdre un moment dans la sainte religion ; elle eut la bonté de condescendre à mes désirs, et de m'exempter des prudentes attentions qu'on a pour toutes les commençantes ; l'on me mit donc le balai dans la main, le premier jour de mon entrée. Laver la lessive ; tirer l'eau d'un puits très-profond, pour la communauté ; frotter les tables du réfectoire ; porter toutes les cruches de chaque sœur à leur place ; laver la vaisselle de terre à notre usage ; récurer les marmites et les poêles de la cuisine : tout cela fut une satisfaction pour moi, plus grande que ne l'avaient été mes anciennes mollesses. A ces occupations, qui durèrent quatre ans, succéda celle de faire les alpargates ou souliers de corde de toute la communauté, avec le soin de l'horloge, dont il fallait monter chaque jour, à force de bras, trois pierres d'un poids énorme. Je fus neuf ans dans cet emploi, mais, comme il m'avait un peu dérangé l'estomac, on voulut bien m'en dispenser.

« Après les trois premiers mois d'épreuves, l'on m'admit au saint habit, le 20 janvier 1725. L'archevêque me fit la grâce d'en faire la cérémonie. Tout Lyon y assista, malgré l'extrême rigueur du froid.

« On avait peine à se persuader un tel changement, et, de mon côté, j'avais peine à me le persuader. Le souvenir du passé, et la vue du présent, ne me permettaient pas d'avoir besoin de secours étrangers pour m'entretenir avec le Seigneur. Ses miséricordes me rendaient mes anciens égarements plus odieux ; mes yeux étaient deux sources de larmes intarissables. Quoique l'horreur de mes désordres fût pour moi le plus affreux supplice (comme il me l'est encore), je crus devoir faire servir à leur expiation cette riche constitution, et cette force au-dessus de mon sexe, qui me faisait autrefois